

Ces professeurs qui sont devenus marathoniens

Les maîtres de religion, de morale et de citoyenneté galopent d'une école à l'autre. Certains enseignent dans 13 ou 14 établissements. Deux inspecteurs tirent la sonnette d'alarme.

Ils n'enseignent plus. Ils courent. Ils sont devenus des marathoniens. Depuis la réduction de moitié du cours de religion/morale (R/M) et la création d'une EPC (éducation à la philosophie et à la citoyenneté), dans le primaire officiel, les maîtres concernés doivent multiplier les écoles pour se forger un horaire complet. Certains en ont... 13 ou 14.

Du jamais vu.

Depuis des semaines, les enseignants écument de colère. Le fait n'est pas courant : deux inspecteurs ont décidé de donner de la voix.

Thierry Barreau et Richard Paulissen sont inspecteurs de religion catholique. Le premier couvre le libre et le communal, dans le Luxembourg. Il est aussi le coordinateur du collège diocésain qui rassemble les 16 inspecteurs de religion catholique pour le primaire libre et communal. Richard Paulissen, lui, couvre le secondaire de la Communauté française (ex-Etat) et de l'officiel subventionné (communal/provincial) dans les provinces de Liège, Namur et Luxembourg.

On lira leur interview par ailleurs.

Comme la réduction de la R/M à 1 heure impose donc aux enseignants de galoper d'un site à l'autre, les cours se donnent désormais dans de (très) mauvaises conditions, pour le prof et l'élève. Mais c'est le cas aussi de l'EPC car elle est dispensée par les profs de R/M pour qui l'EPC offre de récupérer les heures perdues en R/M.

Mais soit... L'EPC fait désormais partie du programme. Il faudrait une fa-

meuse volte-face pour que la majorité PS-CDH revienne à la situation d'antan. Impossible.

Si ces inspecteurs parlent, c'est pour porter le politique à ajuster le tir au primaire et éviter de produire le même chaos au secondaire, où l'EPC fera son apparition en octobre 2017.

Thierry Barreau et Richard Paulissen souhaitent que la Communauté clarifie les règles de dévolution des emplois (qui donne EPC ?) interprétées de façon variable sur le terrain. Ils souhaitent aussi que l'on limite le nombre d'écoles des profs.

Deux casquettes ? Pas impossible...

Découvrant les excès évoqués plus haut, Marie-Martine Schyns (CDH), la ministre de l'Éducation, parle de fixer la limite à neuf. « Neuf, ce n'est pas tenable ! », s'exclame Thierry Barreau. Pour lui, six serait plus raisonnable – le chiffre fut un moment évoqué par les syndicats. « Au-delà de six, les gens s'épuisent », affirme Richard Paulissen.

Ils proposent aussi de faire sauter l'interdiction au prof d'enseigner à la fois religion/morale et EPC dans la même école – « On limiterait d'autant les déplacements ». L'objection est connue : qu'un prof donne religion et EPC, ça va, mais pas dans la même implantation – les enfants seraient cet enseignant porter deux casquettes.

Objection de Thierry Barreau et Richard Paulissen : pour pouvoir enseigner l'EPC, les profs de R/M ont dû suivre une formation à la neutralité. Si cette formation est efficace, disent-ils, alors les maîtres de R/M sont tout à fait en mesure, dans la même école, de passer d'un cours de religion à un cours d'EPC en sachant très bien la liberté qu'autorise l'un et les devoirs de neutralité qu'implique l'autre. »

PIERRE BOULLON

la profession « Avec les conditions de travail actuelles, les maîtres de religion, morale et EPC s'épuisent »

ENTRETIEN

Les inspecteurs Thierry Barreau et Richard Paulissen évoquent les conditions de travail des profs de religion, morale et EPC. Le mot *épuiement* revient en boucle.

Ce nouveau cours d'EPC, c'était vital ?

Thierry Barreau : La montée des communautarismes place la société devant un risque explosif majeur. Un musulman ou un catholique qui voudrait se radicaliser disposait dans l'école d'assez de périodes de religion pour que l'on puisse désamorcer les situations. Et que voit-on ? On démolit le système.

Richard Paulissen : L'enquête « Noir-Jaune-Blues » du Soir signale que 33 % des musulmans ne partagent pas les valeurs occidentales. Le cours de religion était un bel instrument permettant aux jeunes de rencontrer quelqu'un de

leur communauté. Qui pouvait leur dire : « Ce que vous voyez sur Youtube, attention... Moi, je vous dis : l'islam, ce n'est pas ça. C'est ceci... » Et puis, qui est le mieux placé pour parler d'une tradition religieuse que quelqu'un qui en fait partie, qui baigne dans sa communauté ?

Pensez-vous que le politique a volontairement créé le chaos pour pouvoir plaider, un jour, la suppression de la religion/morale dans l'officiel ?

T. B. : Je ne fais pas de procès d'intention. Je constate. Nous sommes en contact avec les autres religions et la laïcité. Et le constat est : avec les conditions de travail actuelles, les maîtres de religion, morale et EPC se découragent, s'épuisent. A terme, ils vont revenir à d'autres fonctions. Ces profs sont, dans leur grande majorité, instituteurs, régents, licenciés. Ils ont d'autres

cordes à leur arc. On va voir s'épuiser un capital humain qui était le seul capable de répondre aux dangers de la radicalisation. Il ne suffit pas d'un cours d'EPC pour promouvoir un faire-ensemble. Les maîtres de religion ont une intelligence de la foi, qui peut démonter certains discours – ils sont formés pour ça. Et puis, rejeter le religieux dans la sphère privée, c'est dangereux.

Même pour la religion catholique ?

T. B. : Elle n'est pas plus immunisée que d'autres de la radicalisation.

C'est un phénomène que vous observez ? Ou que vous redoutez ?

T. B. : Je ne l'observe pas. Mais on voit poindre, dans les discours de Trump, par exemple, une mouvance chrétienne radicalisée. Le risque existe.

R. P. : En 2000, Hervé Hasquin (ex-ministre-président de la Communauté française) avait proposé un cours de philo en fin de secondaire. Les cultes et la laïcité se sont mobilisés pour dire : construisons ensemble la société, en gardant chacun sa particularité.

T. B. : L'argument de ceux qui ont créé l'EPC, c'était de dire que les enfants, au cours de religion, sont séparés. Ho !... Ils étaient séparés 2 heures par semaine. Ils étaient sur les mêmes bancs le reste du temps.

Beaucoup de profs de religion/morale ont dit : l'EPC, c'est ce qu'on fait déjà.

T. B. : Pas tout. Mais bien des apprentissages que l'on retrouve dans l'EPC se trouvaient dans les cours de religion/morale.

R. P. : Pour l'éducation citoyenne, on n'a pas attendu l'EPC !... Il y avait des

le témoin « Je change plusieurs fois de matière et d'école le même jour »

Dernière journée d'une longue semaine pour Sylviane Delfranne. Les trajets de ce vendredi, entre les écoles communales de Pottes et de Pommerœul, bouclent les quatre cents kilomètres au compteur de sa semaine sur les routes du Tournaisis.

Professeur de religion et, depuis octobre, de citoyenneté, Sylviane fait partie de ces enseignants contraints de travailler dans plusieurs écoles (huit dans son cas) pour parvenir à un temps plein. « *L'année passée, j'enseignais dans deux écoles en début de semaine, et dans une troisième les jeudis et vendredis* », raconte Sylviane au volant de sa voiture qui sillonne les routes de campagne dans l'obscurité matinale. Mais depuis l'introduction du nouveau cours de citoyenneté, et la réduction des cours de religion et de morale de deux heures à une heure par semaine, l'enseignante doit multiplier les périodes de cours, les écoles et donc... les trajets. « *Le coût de mes déplacements a nettement augmenté*

depuis octobre, et évidemment ce n'est pas du tout pris en compte par les écoles », note-t-elle, pragmatique.

Entre les écoles où elle donne cours « *dans le réfectoire et sans tableau* » et celles où la conviviale salle de bibliothèque est mise à sa disposition, Sylviane est passée maître dans l'art de l'ajustement permanent. « *C'est très inconfortable, témoigne-t-elle. Je change plusieurs fois de matière et d'école sur une même journée. Sans parler du matériel que je dois avoir en double et toujours transporter de droite à gauche.* »

Ce matin, c'est entre trois classes de l'école communale de Pottes que Sylviane voyage, faisant rouler derrière elle sa lourde valise de cours dans les couloirs. Ici, l'ambiance semble plutôt détendue, et l'enseignante se réjouit ouvertement que son directeur prête une oreille attentive à sa situation. Dominique Praet admet voir d'un œil mitigé l'apparition des cours de citoyenneté. « *Il faut vraiment régler le problème des déplacements trop nom-*

breux des professeurs », estime-t-il, refusant toutefois de jeter le bébé avec l'eau du bain. « *Ces nouveaux cours sont positifs: c'est tout un programme, avec une formation pour les professeurs et des outils vraiment utiles* », ajoute le directeur.

A quarante-cinq ans, et avec plus de vingt ans d'expérience pédagogique derrière elle, Sylviane a plus de mal à se réjouir de retourner sur les bancs de l'école pour se former à l'enseignement d'une nouvelle matière. Si elle a accepté d'ajouter la corde de la citoyenneté à son arc de prof, c'est parce qu'elle craignait, en se contentant d'une heure de cours de religion, de devoir multiplier encore plus ses déplacements. « *Au moins, cela me permet de se faire succéder des cours de religion et de citoyenneté et donc d'avoir des périodes plus longues dans certaines écoles* », raisonne l'enseignante.

Apprendre à dialoguer

Dans la classe de troisième primaire, les enfants, assis en rond, discutent ce matin du thème de l'amitié. Subtilement animé par Sylviane, qui veille à ce que chaque élève puisse s'exprimer, le cours de citoyenneté prend parfois la forme d'une discussion collective, voire d'une médiation en cas de conflit. L'occasion pour les enfants d'apprendre à verbaliser leurs idées et d'échanger dans le respect.

Et la leçon ne s'applique pas qu'à eux. Car, conséquence inattendue, et

un brin ironique, du nouveau cours de citoyenneté, le dialogue s'avère indispensable pour gérer le casse-tête calendaire des professeurs. Selon Dominique Praet, « *la concertation entre les pouvoirs organisateurs et les directions d'écoles d'une même région n'a pas été facile à mettre en place* », or elle est la clé d'une répartition plus cohérente et harmonieuse des heures de cours des professeurs que ces écoles se partagent. « *Les professeurs de morale, religion et citoyenneté aussi*

doivent désormais davantage se concerter pour éviter les redondances entre leurs cours », ajoute le directeur. Une mise au diapason qui risque toutefois d'être ébranlée quand le nombre de collègues concernés est multiplié par huit...

« Insupportables déplacements »

Entre deux cours, les langues se délient dans le couloir. Si le cours de citoyenneté en tant que tel n'est jamais remis en question, la manière dont il a été mis en place suscite clairement la grogne des professeurs. « *Tous ces déplacements sont insupportables, lâche une enseignante. J'ai une collègue en burn out, elle devait changer d'école presque à chaque heure de cours!* »

A midi, Sylviane prend le temps d'avaler son casse-croûte avant d'entamer les cinquante kilomètres qui la séparent de l'école communale de Pommerœul. Cet après-midi, elle revêt son autre « casquette » de professeur de religion pour deux heures de cours à des classes uniques, mélangeant tous les élèves, de la première à la sixième primaire. « *Ce sont des classes très difficiles à gérer*, regrette Sylviane, un demi-sourire toujours aux lèvres. *C'est dur de finir la semaine comme ça.* »

« *La ministre Schyns dit qu'il est viable pour les profs de travailler dans neuf établissements*, ajoute l'enseignante. *Ce serait le cas si on pouvait rassembler les heures de chaque école sur des demi-journées. Mais sur le terrain, ça ne se passe pas comme ça, on est obligés de changer d'école plusieurs fois sur la journée.* » Et dans ce méli-mélo logistique, les « maîtres spéciaux » (professeurs de religion, morale, gymnastique et néerlandais) s'estiment clairement défavorisés par rapport aux professeurs titulaires. « *Nous sommes des pions que l'on déplace en fonction des impératifs et des souhaits des autres* », conclut Sylviane. ■

CLARA VAN REETH

ENQUÊTE

Entre 7 et 9 écoles, en moyenne

Au parlement de la Communauté française, Marie-Martine Schyns (CDH), la ministre de l'Éducation, a fait valoir que les professeurs de religion, morale et EPC travaillent, en moyenne, dans cinq ou six écoles. Thierry Barreau est inspecteur principal de religion catholique dans le primaire libre/comunal au Luxembourg. Il a vérifié. Dans sa zone opèrent une quarantaine de maîtres de religion catholique (43, pour être précis). Le résultat : 7 travaillent dans 3 écoles ou moins ; 10 ont entre 4 et 6 écoles ; 15 ont entre 7 et 9 écoles. Et 11 ont entre 10 et 13 écoles.

P.BN

entremets **La Commission navigue d'un cookie à l'autre**

Pour y avoir assisté à quelques reprises, vous pouvez me croire quand je vous dis que les conférences de presse de la Commission européenne n'ont rien de très « youplaboum ». *Indigestes* serait plutôt le terme adéquat pour qualifier ces présentations habituellement plombées par un jargon technocratique que peu parmi le commun des mortels sont capables d'entendre.

Mardi pourtant, loin de me couper l'appétit, les explications du vice-président de la Commission chargé du marché unique numérique, l'Estonien Andrus Ansip, et de sa collègue commissaire à la Justice et aux Consommateurs, la Tchèque Vera Jourova, sur le projet de directive visant à renforcer le respect de la vie privée pour les communications électroniques (*Le Soir* du 11 janvier 2017) me l'ont plutôt ouvert. Il faut dire qu'à force d'entendre répéter que l'exécutif européen voulait réformer le mode de fonctionnement des « cookies », d'autres que moi ont également dû commencer à saliver. Certes, Andrus Ansip et Vera Jourova nous entretenaient de ces petits paquets de données qui pistent nos habitudes de navigation sur internet. Mais malgré moi, ce sont des images de gros biscuits dorés tout juste sortis du four qui dansaient devant mes yeux.

Le mot aurait en fait migré du domaine culinaire vers celui de l'informatique au milieu des années 90 : en référence au « fortune cookie » des restaurants chinois aux États-Unis (un biscuit d'origine... japonaise, qui contient un court message, aphorisme ou prédiction), le concepteur du navigateur Netscape aurait utilisé le terme *magic cookie* ou *cookie* pour désigner ces fichiers-espions.

Erreur à la Tatin

Qu'à cela ne tienne, sachant que la météo de ce week-end s'annonce rien moins qu'hivernale, le moment est particulièrement bienvenu pour substituer à la froideur du monde numérique le réconfort de bons gros « chocolate chips cookies » préparés et surtout dégustés en famille. La « maternité » de ce classique des foyers américains reviendrait à Ruth Graves Wakefield, propriétaire de l'auberge Toll House Inn près de Boston dans les années 30, qui les aurait inventés par erreur (un peu à la manière des sœurs Tatin) : elle aurait voulu préparer des cookies au chocolat, mais les morceaux de chocolat Nestlé qu'elle avait ajouté à sa pâte n'auraient pas fondu. Version démentie par Ruth Wakefield elle-même. Mais le marketing du géant suisse est passé par là...

On procédera donc de la manière suivante : mélangez 250 g de beurre doux ramolli, 125 g de sucre en poudre et 125 g de sucre roux ; ajoutez les grains d'une demi-gousse de vanille, 2 œufs moyens et 2 pincées de sel en continuant de battre jusqu'à obtention d'un mélange homogène ; mélangez 400 g de farine avec 3 pincées de bicarbonate de soude, 200 g de pépites de chocolat et 50 g de noix hachées ; ajoutez cette seconde préparation à la première et mélangez bien ; réservez au froid au moins une heure ; divisez la pâte en vingt boules et déposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé ; faites cuire environ 10 minutes dans un four préchauffé à 190°C (c'est meilleur quand les cookies sont encore tendres à l'intérieur) ; laissez refroidir 10 minutes avant de tout dévorer ! ■

BERNARD PADOAN